

ACTES DE NATURE RÉGLEMENTAIRE

Les délibérations en texte intégral sont disponibles sur demande à la Direction administrative du Port autonome de Strasbourg, 25 rue de la Nuée bleue CS 80407 67002 STRASBOURG Cedex (Tél . + 33 (0)3 88 21 74 02 – Fax + 33 (0)3 88 23 56 57 - pas@strasbourg.port.fr).

Séance du conseil d'administration du 25 juin 2010

Lors de la séance du 25 juin 2010, le conseil d'administration du Port autonome de Strasbourg, après en avoir délibéré, a pris les décisions dans les affaires suivantes :

- 1.- Ouverture de la séance – excuses
- 2.- Procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2010
- 3.- Représentations au sein de divers organismes
- 4.- État modificatif des prévisions de recettes et de dépenses de l'exercice 2010
Prévisions de recettes et de dépenses pour 2011 et 2012
- 5.- Versement d'une prime exceptionnelle aux agents au titre des résultats de l'établissement pour l'année 2009
- 6.- Barèmes 2011 – Direction transport de passagers
- 7.- Bateaux-logements
Prise en charge du financement des travaux réalisés par la Communauté urbaine de Strasbourg
Aménagement par le Port autonome de postes supplémentaires et fixation d'une redevance pour l'ensemble des bateaux-logements
- 8.- SCI EMIN – acquisition par le PAS du bâtiment situé 6 rue de la Rochelle
- 9.- Société LCR – report de la date de prise d'effet de la facturation de la redevance due pour l'occupation du terrain rue de Chalon-sur-Saône
- 10.- Société SAMA ÉTOILE – cession, au profit de la SCI DU RHIN, du bâtiment route du Rhin
- 11.- SCI PORT DU RHIN – prorogation de la durée du contrat d'amodiation rue du Rheinfeld
- 12.- Information au conseil : protocole d'accord RFF-PAS
- 13.- Rapport d'activité trimestriel

PAS

- 14.- Société VELTZ VIX – renouvellement de la convention la mise à disposition d'un terrain à Gamsheim
- 15.- Société ALSACE ARMATURES - renouvellement du contrat rue de la Minoterie
- 16.- SARM – prorogation de la durée du contrat d'amodiation route du Rohrschollen
